

FRANCE TERRE DE LAIT



PLAN DE LA FILIÈRE LAITIÈRE

14 décembre 2017

« France Terre de Lait ! »

Notre ambition est une France laitière compétitive, attractive et fidèle à son modèle de diversité qui prend toute sa place sur les marchés français, européen et mondiaux.

Producteurs, coopératives, industriels, aujourd’hui nous l’affirmons : la filière laitière est un acteur structurant des territoires, pourvoyeur de nombreux emplois et gage de l’excellence française à l’international.

En France, le modèle laitier assure la vitalité des territoires

→ 61 700 fermes laitières, 762 sites de transformation, 298 000 emplois directs, 104 000 emplois indirects

Notre modèle laitier « à la française » fait vivre des fermes, autonomes, fortement liées aux sols et adaptées à leur géographie. Les fermes sont à taille humaine, souvent familiales et de plus en plus sous des formes sociétaires. Les entreprises elles aussi sont plurielles par leur taille (PME, grands groupes laitiers) par leur type de production mais aussi par leurs statuts (coopératives et entreprises privées). Elles sont implantées au cœur des bassins laitiers, en zones rurales, et réparties sur la quasi-totalité des régions françaises. Les acteurs laitiers jouent un rôle capital dans le maintien du tissu économique et l’activité des zones rurales. Cette activité est pérenne étant donné le caractère peu délocalisable des fermes laitières, de leurs prairies, de leurs cultures qui fournissent l’essentiel de l’alimentation des troupeaux.

Le fleuron français valorisé à l’International

→ La France laitière est le deuxième producteur de lait en Europe. Sur 10 litres de lait collectés en France, 4 litres sont exportés, soit 6,9 milliards d’€ de produits laitiers.

Avec 25 milliards de litres de lait de vache produits, nous souhaitons valoriser l’ensemble de notre potentiel de production sur tous les territoires, et contribuer positivement à l’économie et au rayonnement de la France dans le monde.

Mais depuis plusieurs années la filière laitière connaît de profonds bouleversements.

Après trente ans de régulation, nous nous adaptons à une nouvelle donne et à ses conséquences (volatilité des marchés, guerre des prix...). La crise laitière inédite par son ampleur et sa durée fragilise notre modèle. Les négociations commerciales sont difficiles, la confiance au sein de la filière détériorée et la valeur des produits laitiers s’en trouve affectée.

Par ailleurs, la filière fait face – à tous les maillons de la chaîne – à un besoin de main d’œuvre. Or, l’expression du potentiel de production laitier en France ne pourra être assurée que par le renouvellement des générations et des métiers attractifs.

Les Etats Généraux de l’Alimentation ont été un moment fort de dialogue entre tous les acteurs des filières et des parties-prenantes. Ils ont identifié des défis. Ce plan de filière est une opportunité pour nous de transformer ces défis en ambitions et engagements, pour construire la filière de demain et affirmer la France comme une grande Terre de lait.

Nos engagements :

1. Définir un cadre interprofessionnel, sous 6 mois, qui crée des conditions de négociations commerciales plus transparentes, réactives et équitables

Concrètement :

- l'Interprofession construira avec les opérateurs économiques un tableau de bord mensuel, complet et actualisé. **Ce tableau de bord servira de références communes basées sur des indicateurs de valorisation de l'ensemble des marchés laitiers. Les acteurs économiques - des producteurs aux distributeurs - s'engagent à les utiliser.**

- les acteurs économiques s'engagent à définir sous forme de **guides de bonnes pratiques** contractuelles et/ou commerciales les modalités de négociation basées sur la transparence et conformes à l'esprit de filière que ce plan propose de consolider.

Dans l'intervalle de ces 6 mois, c'est l'actuelle charte d'engagement signée le 14 novembre dernier, sous l'égide du Ministre de l'Agriculture qui fait foi, notamment pour les négociations commerciales actuelles.

- ▶ **Ce plan de filière, pour réussir, doit engager l'ensemble des acteurs économiques :**
 - **Les acteurs du commerce et de la distribution seront intégrés au sein de l'interprofession d'ici 6 mois**, le temps d'élaborer les conditions opérationnelles et financières de leur entrée.
 - **Un réseau des Organisations de Producteurs sera créé par l'Interprofession, dès début 2018.**
- ▶ **Ce plan de filière, pour réussir, doit s'inscrire dans le cadre du droit de la concurrence**, qui devra être rénové si nécessaire.

2. Créer un socle de référence, le « standard de Haute-Qualité » du lait et des produits laitiers, exprimant l'excellence française

La filière laitière s'engage à créer le socle de référence « France, Terre de Lait », pour tous les produits laitiers et déployer une démarche de responsabilité sociétale (dit « RS filière »). Cette démarche est fondée sur la quadruple performance de la filière : économique, sanitaire, préservation de l'environnement et respect de l'animal, et sociétale. Elle s'inscrit dans la certification ISO 26000.

Le socle « France, Terre de lait » doit permettre :

- la juste rémunération des éleveurs
- la possibilité pour les éleveurs de se faire remplacer au moins une journée par semaine
- la possibilité pour les acteurs de l'amont de bénéficier du modèle social français
- le maintien de la haute qualité sanitaire du lait et des produits laitiers (0 antibiotique et 0 pesticide dans le lait & les produits laitiers)
- le respect du bien-être animal (9 éleveurs sur 10 ont signé la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage)
- le respect des engagements environnementaux, pour tous les acteurs de la filière

Pour atteindre ces objectifs, la filière déclinera des indicateurs de valorisation de ce socle. Ces indicateurs serviront de référence pour l'ensemble de la chaîne de valeur en France. Ils seront mis à disposition des acteurs dans le tableau de bord évoqué précédemment.

Une identité « France Terre de Lait » incarnera les valeurs et les engagements de la filière basées sur ce socle de référence. Une grande campagne de communication installera cette identité.

Cette identité promouvra l'image de la filière laitière française, tant sur le marché national qu'à l'export. Elle répondra aux attentes des consommateurs, ainsi qu'à la demande croissante de produits laitiers à travers le monde (estimée à +2.5% par an).

- ▶ **Cette démarche, pour réussir, se construira avec la sphère citoyenne** (les associations de consommateurs et ONG) afin de définir les engagements mutuels des acteurs et leur valorisation.
- ▶ **Ce plan de filière, pour réussir, doit pouvoir compter sur un accompagnement financier de l'Etat et des Collectivités Territoriales**, notamment pour la mise en place des démarches de progrès (plan bâtiment, déploiement de la démarche Ferme Laitière Bas Carbone, plan Ecoantibio, programmes de recherche, formation etc.)

3. Offrir aux consommateurs des produits laitiers diversifiés et conformes à leurs attentes par le biais de segmentations clairement identifiables

Les segmentations liées aux modes de production

- **Le bio** : une production d'avenir qui doit poursuivre son développement afin de répondre à la demande des consommateurs et sans dégradation de la valeur. La filière est très engagée : la production de lait bio a doublé ces 2 dernières années. En 2016 2,4% du lait français est bio. *Notre engagement est de doubler la production en agriculture biologique à 5 ans en adéquation avec la demande.*

- **Alimentation des vaches laitières sans OGM et accès au pâturage** : *Notre engagement est de crédibiliser les démarches par des cahiers des charges communs permettant de dégager une valorisation supplémentaire et de définir des indicateurs dédiés.*

Les segmentations liées aux territoires

- **Signes de qualités** : les 50 Appellations d'Origine Protégée (AOP) laitières représentent 9.9% de la collecte de lait française. *Notre engagement est de consolider la force des 50 AOP laitières pour maintenir leur dynamisme, leur valorisation et leur marché, de faire évoluer les cahiers des charges pour prendre en compte les attentes sociétales.*

- **Les circuits de proximité** : *Notre engagement est d'accompagner le développement de la production fermière et les circuits de distribution locaux.*

- ▶ **Les investissements nécessaires pour réaliser ce plan sont évalués à 1,3 milliards d'€.** **Ce montant sera à préciser avec l'État au regard des enjeux majeurs pour assurer la pérennité de la filière, et afin d'optimiser les co-financements permettant de réaliser toutes les démarches de progrès.**

Ce plan de filière est issu d'échanges construits avec les acteurs du commerce et de la distribution, des organisations de producteurs et d'autres interprofessions.

Le 12 décembre, le Conseil d'Administration du CNIEL a validé le présent plan de filière laitière.

Le plan de filière a été présenté au Gouvernement, conformément au calendrier souhaité par le Président de la République.

FRANCE, TERRE DE LAIT

► Moteur de la production mondiale

24,6 Mds de litres de lait de vache collectés

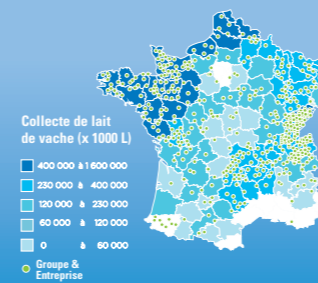
4 litres sur 10 pour l'export

29,8 Mds d'€ de CA
dont **6,9** Mds d'€ via l'export

4 groupes laitiers français **TOP 20** mondial

Consommation mondiale de produits laitiers **+2,5%/an** tirée par les pays émergents

► Assure la vitalité des territoires



61 700 fermes laitières

60 vaches en moyenne / exploitation

762 sites de transformation

54% de coopératives
46% d'entreprises privées

298 000 emplois directs
104 000 emplois indirects

85% des salariés habitent dans des communes de **-15 000 habitants**

► Oeuvre pour la qualité et la diversité de ses produits

une collecte toutes les **48h**

1 échantillon prélevé à chaque collecte de lait sur la ferme

120 millions d'analyses annuelles réalisées

13 laboratoires interprofessionnels

+ de **1500** produits laitiers différents

LAIT 100% origine France

50 AOP

2,3% du lait collecté est BIO

+ de **80%** des Français âgés de 3 à 75 ans consomment tous les jours des produits laitiers

Filière solidaire : **12** millions de litres de lait donnés aux associations en 2016

► Garantit le respect de son environnement et le bien-être animal

9 éleveurs sur **10** ont signé la Charte des bonnes pratiques

charte des bonnes pratiques d'élevage



ferme laitière bas carbone
1 éleveur sur **2** engagé d'ici 5 ans

98% de l'alimentation des vaches produite sur le sol français

Une filière engagée dans la réduction de son empreinte carbone

-23,8%

d'émissions de carbone entre 1990 et 2010
- 20% objectif de réduction de l'empreinte carbone lait d'ici 2025



Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière

Association Loi 1901 n°74/489

42 rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09 - Tél ; 33 (0)1 49 70 71 11 - www.cniel-infos.com

Contact : Marie-Pierre Vernhes

Directrice des Affaires Publiques du Cniel

mvernhes@cniel.com - tel : 06 31 77 39 14

Twitter : @Cniel